**L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE À L'ÉPREUVE DES DÉSERTS MÉDICAUX**

**Face à la pénurie de médecins généralistes dans certaines zones de France, les candidats à la présidentielle développent leurs propositions pour favoriser les installations. Contraintes ou incitations, plusieurs pistes sont évoquées. Fanny Bourgeois, étudiante en cinquième année de médecine à Lille, les commente.**

* **Nicolas Sarkozy** **propose que « *le médecin qui s'installe dans une zone de désert médical, pour le même acte soit payé plus cher*», que dans les zones mieux dotées.**

« *Ce n'est pas normal de dire qu'il faut payer plus, simplement parce qu'on est dans une zone différente. En plus cela coutera plus cher au patient, c'est anormal. Déjà, qu'il y a peu de médecins, si en plus il faut les payer davantage... Ça n'incite pas les gens à se soigner, ils vont laisser traîner leurs problèmes en raison du coût.* ».

* **François Hollande souhaite « demander aux jeunes médecins d'exercer dans une zone de santé prioritaires pendant les premières années après leurs études ».**

« *C'est notre vie quand même. Nous devons passer quelques années dans une zone qui ne nous plait pas. D'autant plus que c'est pendant les premières années que nous nous créons notre patientèle. L'intérêt de la médecine de proximité, c'est que le médecin connaisse bien ses patients et non qu'il change tous les deux ans. Il faut aider les jeunes qui veulent s'installer dans les zones mal dotées, car certains veulent y travailler.* »

* **Jean-Luc Mélenchon veut augmenter le nombre d'inscriptions des étudiants à l'entrée de la faculté de médecine. Il souhaite également supprimer le numerus clausus, quand Nathalie Arthaud souhaite le desserrer.**

« *Augmenter le numerus clausus c'est une bonne idée car au final, il y a peu de places pour le nombre d'étudiants qui passent le concours. De là à le supprimer, je ne sais pas. Mais je suis pour son augmentation. Après ce n'est pas ce qui va régler le problème des déserts médicaux. Dans tous les cas nous aurons besoin de médecins dans les prochaines années.* »

* **François Bayrou mise sur les stages obligatoires soit en zone rurale, soit en zone urbaine difficile, dans le cursus des futurs médecins.**

**«***Le problème c'est celui de la formation. Je ne dis pas que nous sommes mal formé dans les zones rurales, mais nous souhaitons être formés dans les zones où il y a toutes les spécialités. Avoir un bon internat, c'est toucher à toutes les spécialités, pour devenir un bon médecin. En plus comment ils vont mettre en place ces stages? Comment on fait pour y aller, au niveau transport et logement? Les internes vont servir à boucher les trous.***»**

* **Eva Joly, François Hollande et François Bayrou** **s'accordent sur la création de maisons**

« *C'est une bonne chose : les maisons médicales sont à mi-chemin entre la médecine de proximité et l'hôpital. C'est plutôt pas mal, ça peut inciter les gens à s'installer dans les zones moins dotées, car ils sont en groupe avec des collègues, ils ne sont plus seuls.* »

* **Au-delà des propositions, lors de son quinquennat, Nicolas Sarkozy à mis en place le contrat d'engagement de service public (voir historique).**

« *Cette bourse est particulièrement inéquitable. Elle frappe les plus pauvres. En médecine c'est impossible d'avoir un job étudiant, donc c'est la seule solution pour ceux qui n'ont pas leurs parents derrière eux. C'est injuste. D'autant plus que dix ans, c'est énorme ! Après notre diplôme, nous n'avons plus le choix. Cela me gêne vraiment. En début d'année scolaire, seuls deux ou trois étudiants étaient intéressés par cette proposition, dans un amphithéâtre de plus de quatre cents personnes*. »

**HISTORIQUE**

**Avril 2008 : Rapport Larcher sur les missions de l'hôpital.** Il préconise notamment le regroupement des hôpitaux au sein de « communautés hospitalières de territoire » et une rénovation de la gouvernance des hôpitaux.

**Juillet 2009 : Adoption de la loi Hôpital, patients, santé, territoires (HPST).** Pour la première fois, la notion d'accessibilité géographique apparaît dans l'organisation régionale des soins. La loi entend combattre les déserts médicaux. Elle prévoit notamment la mise en place du contrat d'engagement de service public destiné aux étudiants en médecine. En échange d'une allocation de 1 200€ brut par mois, les futurs médecins s'engagent à exercer dans un désert médical pour une durée équivalente à celle durant laquelle ils ont touché leur bourse. La loi HPST met aussi en place une nouvelle gouvernance des hôpitaux et une organisation régionale de la santé avec les ARS (agences régionales de santé).

**2012 : Année présidentielle**, les déserts médicaux sont au centre des attentions des candidats.